

La nouvelle carte scolaire du canton de Fribourg

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **81 (1952)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La nouvelle carte scolaire du canton de Fribourg

Une nouvelle carte scolaire du canton de Fribourg vient de paraître, qui n'est pas une réédition de la carte précédente au 150 000^e. C'est pourquoi il importe de la présenter au Corps enseignant fribourgeois et d'en préciser l'historique et d'expliquer les innovations qui y figurent.

L'ancienne carte qui date de 1926 a été tirée en plusieurs éditions avec de multiples corrections et adjonctions à chaque renouvellement. La dernière fois, en 1948, on y a ajouté le Lac de la Gruyère. Malgré cela, elle ne correspondait plus aux exigences d'une carte scolaire moderne. C'est pourquoi la maison Kümmerly & Frey, à Berne, connue dans le monde entier pour l'édition de cartes à relief de toute beauté, proposa en 1947, au Dépôt du matériel scolaire, de préparer une carte entièrement nouvelle sur d'autres bases que l'ancienne, surtout en ce qui concerne l'échelle et la présentation du relief.

Elle nous rendait attentifs aux cartes scolaires des cantons de Lucerne, Argovie, Berne, Vaud, Uri, etc., éditées dernièrement ou en voie de préparation, qui avaient une allure tout autre que notre ancienne carte et qui pouvaient nous servir de modèles.

Ces propositions furent examinées par la conférence des Inspecteurs du canton en présence de M. Bovet, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique. Après examen de quelques cartes modèles d'autres régions, on décida de publier une carte semblable pour notre canton. Le principal obstacle à cette réalisation fut le coût élevé d'après-guerre. Aussi la Direction de l'Instruction publique essaya-t-elle d'intéresser l'Office du tourisme qui envisageait l'édition d'une carte touristique du canton, pour collaborer avec lui sur une base commune et pour pouvoir partager ainsi les frais. On tomba d'accord pour la réalisation de cette œuvre commune et les différents contrats furent signés. La carte touristique se ferait sur la base de la carte scolaire avec quelques adjonctions d'ordre et d'intérêt plutôt touristique.

Pour surveiller et diriger la confection de cette carte, la Direction institua une *commission* comprenant des représentants de la conférence des inspecteurs et de la Société d'éducation, M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale ; des maîtres secondaires, M. Barras, professeur à l'Ecole secondaire de Bulle ; de la partie allemande du canton, M. Gutknecht, inspecteur scolaire ; du Dépôt du matériel scolaire, M. Plancherel ; de l'Office de tourisme fribourgeois, M. Repond. M. Büchi en faisait partie comme géographe. M. Barbey, délégué de la Direction de l'Instruction publique, assumait la présidence. Après la mort de M. Barbey, M. Büchi fut appelé à la présidence ; M. Monney succéda à M. Barbey et M. Helfer à M. Plancherel.

Le travail pratique commença en 1948. Dans plusieurs séances de la commission les modalités de la nouvelle carte furent arrêtées. On décida d'utiliser l'échelle 1 : 100 000^e à la place du 150 000^e, ce qui double presque la surface et permet ainsi de placer quelques détails sans surcharger la carte. Pour ne pas augmenter le format dans la même proportion, on limita son contenu strictement aux points extrêmes du canton, ne jugeant pas nécessaire de voir figurer les villes de Berne et de Lausanne sur une carte de notre canton.

Le relief se ferait avec l'éclairage habituel du nord-ouest. On avait envisagé de faire l'éclairage du sud plus naturel, mais la carte murale du canton, suspendue

dans toutes les salles de classe, gardant cet éclairage du nord-ouest, l'élève aurait été dérouté de trouver un éclairage tout différent sur sa carte manuelle. D'ailleurs l'éclairage nord-ouest est tellement généralisé dans les cartes que tout le monde y est habitué et tout changement vous frapperait et gênerait la lecture de la carte au prime abord. Sur les onze couleurs que demande la confection de la carte, sept fournissent les teintes très nuancées du relief.

On a refait la légende pour la nouvelle carte et introduit quelques nouveaux *signes conventionnels* qui enrichissent la documentation de la carte. On trouve par exemple des signes pour les couvents hors des localités, pour les monuments de bataille, souvent bien loin des champs de bataille, pour les auberges de montagne et les cabanes comme aussi pour les carrières et les tuileries, les stations des palafittes les plus importantes, les aérodromes et les stations de radio. On a indiqué la profondeur des lacs. Il a fallu renoncer à l'introduction d'autres signes qui auraient trop chargé la carte, par exemple pour les usines hors de localités et les belvédères les plus remarquables.

Une autre innovation servira à l'enseignement de l'histoire : la partie ancienne des villes médiévales, entourée jadis d'enceintes, figure en couleur rouge, ce qui la fait bien ressortir des quartiers modernes dessinés en brun et fait distinguer ces anciens bourgs des grandes localités, tels que Châtel-St-Denis ou Château-d'Ex.

Le *réseau routier* correspond à la classification officielle du Département des Travaux publics. Par contre, il a été très difficile de trouver un critérium pour distinguer les routes communales, souvent trop étroites, des chemins carrossables. Les télésièges et monte-pentes des skieurs figurent aussi, étant d'une importance croissante pour le tourisme.

L'*écriture des noms* des localités, des cours d'eaux et des montagnes a été soigneusement élaborée ; elle est graduée selon le nombre d'habitants des communes, tout en faisant ressortir les chefs-lieux des districts. L'*orthographe* des noms a été revue. Pour la partie française du canton on a consulté de nombreuses personnalités s'occupant d'étymologie. Mais il n'a pu être tenu compte de tous les vœux concernant l'orthographe de certains noms patoisants, de la Gruyère principalement. La Commission a évité de faire des changements trop brusques de l'orthographe qu'on aurait de la peine à faire introduire malgré des raisons solides qui militeraient en faveur du changement. Quant aux propositions d'augmenter les noms des localités, elle a fait un triage très serré pour éviter la surcharge de la carte scolaire qui doit présenter une image claire, contenant le strict nécessaire pour l'enseignement de la géographie. La carte touristique par contre, qui a également paru, comprend un nombre bien supérieur de noms.

La carte scolaire doit fournir à l'élève une vue d'ensemble sur le relief du canton, faire ressortir les différents types de paysages (plaine, plateau, chaînes de montagnes, etc.), l'orienter sur les communes et paroisses (par la distinction des signes pour les églises et les chapelles), sur les moyens de communication (chemins de fer, réseau routier, débarcadères et aéroports installés).

La carte doit servir aux élèves des *deux langues*. Pour éviter une surcharge, la Commission a décidé de donner le nom français aux localités de la région française et le nom allemand dans la partie allemande. Exception est faite pour quelques localités importantes situées sur la limite des langues, telles que Morat, Bellegarde et Lac-Noir. Le même principe nous a guidés pour les noms des sommets et des cours d'eaux.

La *couverture* de face est due au talent d'un jeune artiste fribourgeois,

M. Raymond Meuwly, et rappelle la capitale par l'Hôtel de ville et la tour de St-Nicolas, ainsi que les régions de la Gruyère et du Lac par des dessins d'objets appropriés au premier plan.

Le revers de la couverture donne, comme sur l'ancienne carte, les districts en couleurs. Le format de la carte pliée étant un peu plus grand dans le sens de la hauteur, on a pu y ajouter des indications statistiques, utiles pour l'enseignement de la géographie du canton, soit le nombre des habitants du canton et leur répartition dans les langues et confessions ; puis le nombre d'habitants des chefs-lieux des districts ; la superficie totale : productive et improductive, celle des forêts et des lacs, enfin les précipitations annuelles moyennes dans les trois régions principales du canton.

Cette carte offre un grand progrès sur l'ancienne et contient des renseignements nombreux et précieux pour le Corps enseignant, et reste malgré cela d'une lecture facile et agréable pour l'élève. On n'a pu tenir compte de tous les vœux exprimés concernant surtout les noms à y faire figurer et la présentation de la forêt, que d'aucuns aimeraient voir figurer au grand détriment du relief. Par son relief frappant elle fait honneur à la célèbre maison Kümmerly & Frey, à Berne, et à sa réputation de maison éditrice de cartes de relief.

Nous osons espérer qu'elle rendra le service qu'on attend d'elle et qu'elle contribuera à mieux faire connaître notre chère patrie au visage si varié.

O. B.

Bibliographies

LOUIS PAGE : *Le Val endévé*, roman. Editions St-Paul, Fribourg 1952. Prix ; 4 fr. 25.

La littérature romande s'est enrichie récemment d'un nouvel ouvrage dont l'auteur est M. Louis Page, professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne, à Romont : *Le Val endévé*.

L'histoire, aux péripéties variées, se passe en plein cœur de la terre fribourgeoise, sur les bords de la Sarine, non loin d'Hauterive et de Fribourg, à une époque particulièrement fournie en événements sensationnels.

C'est pour le lecteur un attrait nouveau qui s'ajoute à la simplicité terrienne du récit et à la qualité des pensées exprimées par les divers acteurs du drame.

Il y retrouvera la mention de maints endroits familiers et l'évocation de scènes villageoises décrites avec l'exactitude de la réalité.

ANDRÉ REY : *Monographies de psychologie clinique*. Collection « Actualités pédagogiques et psychologiques ». Delachaux et Niestlé. Prix : 12 fr.

La psychologie clinique est une application des méthodes de la psychologie expérimentale à l'étude des malades ou des inadaptés. C'est avant tout une science appliquée qui se propose de réunir des faits utiles en clinique. Elle contribue à donner un diagnostic, un pronostic ; elle contribue à la guérison.

L'ouvrage de M. Rey repose sur des analyses très fouillées. Il précise la portée des observations et des mesures dans cette science particulière, puis il analyse la valeur de diverses réactions tactilo-motrices ou visuo-manuelles, la signification de la rapidité de dénombrement, de l'habileté à comparer les longueurs, à reconnaître les ressemblances, quant à l'estimation de l'intelligence générale. Ce livre est riche d'aperçus intéressants, basés sur la science.